

§1 Fondements du contrat

L'ensemble des contrats conclus par le client avec la société Dynoptic Partner AG (nommée ci-après Vendeur) par le biais d'Internet ou d'autres moyens de communication à distance se basent exclusivement sur ces CGV (conditions générales de vente). Avec sa commande, le client reconnaît expressément ces conditions.

§2 Recommandation sanitaire

Le port de lentilles de contact et l'utilisation de produits d'entretien et d'accessoires peuvent avoir une influence sur la santé de vos yeux. Pour cette raison, le vendeur ne livre des produits que lorsque les conditions préalables suivantes sont remplies.

2.1. Conditions préalables

Le client est déjà familiarisé avec les durées de port et la manipulation des lentilles, des produits d'entretien et des accessoires. Le client se soumet régulièrement aux examens ophtalmologiques et aux contrôles d'adaptation requis par le spécialiste en lentilles de contact afin d'éviter tout dommage sur les yeux dû aux lentilles de contact.

Le client confirme que les lentilles de contact achetées auprès du vendeur sont régulièrement nettoyées et entretenues conformément aux instructions exclusives de l'opticien, et qu'il ne dépasse pas les durées de port recommandées au risque d'altérer la qualité visuelle et la santé oculaire. Le client confirme ne disposer d'aucune recommandation/instruction de la part de l'opticien demandant l'arrêt du port des lentilles de contact. De plus, il confirme ôter immédiatement les lentilles de contact et se manifester auprès de son ophtalmologiste et de son opticien dès l'apparition de rougeurs, de dégradations de la vue ou d'irritations des yeux. Le vendeur décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation et manipulation de lentilles de contact, ainsi que de leurs produits de soin et accessoires. Il décline également toute responsabilité dans le cas où l'une des conditions préalables n'aurait pas été respectée par le client.

§3 Offre et conclusion du contrat

- 3.1. Les commandes passées par le client par écrit, par téléphone, sur la boutique en ligne ou par e-mail sont des offres avec lesquelles le client est fondamentalement lié. Le contrat prend effet par la confirmation de commande, le paiement et la remise de la marchandise.
- 3.2. Tout empêchement de la part du vendeur sera immédiatement communiqué au client, au plus tard, sous une semaine.
- 3.3. Le caractère irréprochable de la communication via Internet ne pouvant être garanti, nous déclinons donc toute responsabilité pour la disponibilité constante et ininterrompue de notre boutique en ligne ainsi que pour les problèmes techniques et électroniques durant le processus de commande sur lesquels nous n'avons aucune influence, notamment sur le traitement différé ou l'enregistrement des offres.
- 3.4. Les offres du vendeur sont sans engagement et sous toute réserve de l'approvisionnement en temps et en heure et de la disponibilité de la marchandise, pour autant qu'aucun autre point n'ait fait l'objet d'un accord écrit convenu dans le cadre d'une clause particulière. Une impossibilité de livraison ou un non-respect du délai de livraison du fait d'une indisponibilité totale ou partielle de la marchandise, et après traitement infructueux d'un délai raisonnable, toutefois inférieur à 14 jours, ne donne cependant pas le droit au client de mettre fin au contrat. L'acheteur ne peut prétendre dans ce cas à aucun autre droit ni réclamation.
- 3.5. Des livraisons partielles sont autorisées.
- 3.6. Le vendeur n'est pas responsable de la tolérance des produits livrés. La marchandise vous sera envoyée non ouverte et dans l'emballage original des différents fabricants. Le vendeur décline toute responsabilité pour toute utilisation et manipulation non idoines.

§4 Droit de rétractation

D'après le code des obligations, le droit de rétractation est applicable. Dans le cas où le droit de rétractation est exercé auprès du vendeur avant ou avec la demande, ou qu'il est exercé tardivement auprès du vendeur avant que celui-ci en ait pris connaissance, la demande est considérée comme nulle et non avenue. La demande de rétractation doit être adressée à :

Dynoptic Partner AG
Feldlistrasse 29
8645 Rapperswil-Jona
E-mail: service@clapp.ch

§5 Prix et conditions de livraison

- 5.1. Seuls les prix appliqués au moment de la dernière commande et ayant été facturés par le vendeur prévalent. Le vendeur se réserve le droit de toute correction d'erreurs manifestes.
- 5.2. Les prix s'entendent en Francs suisses et comprennent la taxe sur la valeur ajoutée en vigueur.
- 5.3. Les frais d'emballage et de livraison sont à la charge de l'acheteur.
- 5.4. La livraison de la marchandise est effectuée par le service de messagerie de la Poste suisse pour les règlements par PayPal, Visa, Master Card, American Express, Postfinance Card ou sur facture.
- 5.5. Le vendeur se réserve le droit d'exclure certains modes de paiement à l'égard du consommateur.
- 5.6. La marchandise est exclusivement livrée en Suisse.
- 5.7. La jouissance et les risques sont transmis au client dès la remise de la marchandise par le vendeur à la société de logistique mandatée.

§6 Protection des données

Conformément à la loi sur la protection des données, l'ensemble des données personnelles sont, par principe, traitées en toute confidentialité. Le client peut s'enquérir d'informations complémentaires à ce sujet en appelant et en consultant la page Internet du vendeur.

§7 Autres

Les accords divergeant de ces conditions ou venant les compléter doivent, selon des cas particuliers, être formulés par écrit afin que ceux-ci puissent prendre effet.

§8 Tribunal compétent

Le seul tribunal compétent pour tout litige éventuel issu du présent contrat est Rapperswil-Jona; seul le droit suisse prévaut.

§9 Clause de sauvegarde

Dans le cas où l'une ou plusieurs clauses de ces conditions générales de vente s'avéraient caduques, celles-ci n'auraient aucune influence sur l'intégralité du contrat. Toute réglementation caduque sera remplacée par une prescription légale s'y rapportant.